



Saint-Martial de Valette Bulletin municipal

En
Périgord
Vert

Le mot du maire



Chers concitoyens

Une année de plus qui s'en va. Commencée par un printemps très pluvieux, elle finit par une sécheresse importante et des températures clémentes. Dérèglement climatique ? Certains en doutent !! Mais pourtant un grand écart en cours d'année, on en perd un peu la tête. Ces observations peuvent aussi être appliquées au contexte international, mais restons au niveau national et même local qui nous concernent d'abord.

Le gouvernement veut avancer vite dans les réformes. Exemples :(1) Le prélèvement des impôts à la source qui n'est pas une idée nouvelle, mais pendant l'été, on tergiverse et puis le "oui" du président tombe. Alors, il "faut aller très vite" comme si tout était déjà prêt ! J'en doute quand j'entends parler nos secrétaires. (2) Fin des véhicules diesel et du chauffage au fuel !! Mais alors, que fait celui qui a une voiture diesel ou une chaudière à fuel récente ?

Il en est de même au niveau local. La communauté de commune a pris, à partir du premier janvier des compétences supplémentaires : eaux et assainissement, voirie intercommunale.

Mais, faute de capacité de financement, le programme voirie ne commencera qu'en 2019. En milieu d'année, on apprend que le traitement des eaux pluviales doit rester aux mains des mairies. Deux exemples pour lesquels nous avons préparé des projets pour 2018, que nous devons reprendre, si nous en avons les moyens.

Donc nous nous posons la question : quel rôle reste-t-il pour les communes et pour combien de temps encore ? Alors que les déclarations des dirigeants soulignent le rôle important des mêmes communes dans nos territoires ruraux.

A St Martial, nous devons être attentifs pour préserver la santé financière de la commune. En effet, les charges de personnel seront en augmentation en raison des arrêts de travail, pour raison de santé, de deux salariées de l'école, qu'il faut remplacer temporairement et de la fin des emplois aidés et il est prévu d'autre changement. Donc, pour le programme des travaux à venir, nous devons choisir parmi ceux qui ont un intérêt pour la population (ex la voirie), qui assurent le bon entretien du patrimoine dont nous sommes provisoirement responsables et qui apportent un plus pour l'attrait de la commune, comme par exemple la poursuite progressive de l'aménagement des alentours de la salle des fêtes. Dans cet ordre d'idées, vous avez pu constater que des plantations de fleurs ont été mises en place autour de la mairie. Il est vrai que St Martial manquait de couleurs, même si, récemment un administré nous a dit son plaisir à voir des pelouses aussi bien entretenues. Fleurir la commune est aussi l'affaire de chacun, bien que la configuration du centre bourg, très resserré s'y prête mal.

A nouveau, nous regrettons le manque d'engagement de la population pour participer à l'animation de la commune. Le rôle des élus n'est pas de promouvoir des actions et animations, mais de faciliter et soutenir la tâche de ceux qui veulent prendre des initiatives, comme ce fut le cas pour l'animation de la fête de l'ascension par l'amicale laïque. Nous sommes prêts à étudier toute initiative raisonnable.

Puisque la commune a fini de réaliser l'adressage précis des rues, places et habitations, nous sommes heureux de vous offrir un plan mis à jour de notre commune et nous vous souhaitons par avance de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2019.

A. LAGORCE

Vœux du Maire

En cette nouvelle année, Monsieur le Maire et son conseil municipal vous invitent le vendredi 11 janvier 2019 à 18H30 à la salle des fêtes.



Etat Civil

Nous avons appris avec plaisir la naissance de :

• Illan, Loïc, Louca DEMIGNE

Le 17 Octobre 2018

• Milo BOISSEL Le 05

novembre 2018

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de santé aux nouveaux nés

Nous avons eu la joie de célébrer le mariage de :

• Laurent DESMOND et

Ophélie JANKOVIC le 11 août 2018

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Nous déplorons la disparition de :

• Danielle, Mauricette, Andrée MOULIN épouse BARRET le 08 juillet 2018

• Jean-Louis DEIX le 16 juillet 2018

• Simone JOUANNEAU épouse CLUZEAU le 28 juillet 2018

• Antoinette SENTUCQ veuve JARDRY le 30 juillet 2018

• Fernand MOREAU le 29 août 2018

• Colette, Amélie, Clémence ZIMMERMANN veuve PEZAUD le 05 septembre 2018

• Simone, Jeannine LAJUGIE veuve COURCELAUD le 05 septembre 2018

• Aimée TARDIEUX veuve LASRET le 17 septembre 2018

• Jean Pierre GRANDVEAU le 20 novembre 2018

• Marie Emma DESMARTHON divorcé TRUFFIER le 25 novembre 2018

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Bilan des travaux et investissements en 2018

Entretien de la voirie communale

- Point à temps : à Sabouret, Les Périères, route de Beauvoir

- Elagage bord de route : Route de Pas de bœuf, jusqu'à Fargeas

- curage de fossés : Route des sablières, de lord, Ribieras: 27 840 €

- Reprofilage de voies et enduits : Route des Landes (VC 203) Du Grand Breuil à la route de Puyfateau VC 8) route de lord (VC 2): 63 844 €

- Réfection de la cour de l'école maternelle: 14 329 €

- Parking de la salle des fêtes: 49 297 €

- Divers mobiliers et matériels pour la cantine et l'école: 6 171 €

- achat d'une débroussailleuse et grosses réparations sur matériel: 6 631 €

- Travaux, numérotation et panneau d'affichage au cimetière: 3 815 €

- Travaux sur bâtiments : porte école, gouttières église et moulin: 4 533 €

- Réparation battants de cloches et sonnerie: 3 538 €

Le montant global des investissements 2018 est donc de : 179 998 €

Ces travaux ont été financés sur les fonds propres de la commune et sont terminés au 01 décembre 2018.

L'école

Pour l'année scolaire 2018/2019, l'école accueille 110 élèves, 5 de plus que l'an dernier. Cet effectif est réparti de la façon suivante :



39 élèves en cycle 1 (PS, MS, GS de maternelle)

39 élèves en cycle 2 (CP, CE1, CE2)

20 élèves en cycle 3 (CM1, CM2)

12 élèves en ULIS Classe adaptée

L'équipe d'enseignants est composée de 6 professeurs des écoles :

Mme Emilie Garcia (ULIS), Mme Agnès Genin (CP/ CE2), M Mickael Poure (GS/ CE1), Mme Alexandra Monce (PS et MS de maternelle), Mme Carine Géraud (CM1/CM2) et Mme Béangère Hourcade, directrice et (cycle 3).

Les employés communaux sont au nombre de 7 : trois adjoints techniques, assistant un maître: Mmes Harmonie Baudin, Valérie Giraud, qui, depuis la rentrée a remplacé Mireille Manaud, laquelle reprendra à mi-temps à partir du 01/12/, suite à une opération et 4 employés au service et au ménage : Mmes Christel Salat, Florence Lacotte, Laurence Grimonpont et Claudine Lagarde et Mme Patricia Mallet, cuisinière et intendante de la cantine.

La garderie, du matin, du soir et la pose de midi, est assurée, par des employés du centre aéré.

Il faut noter que 118 repas sont servis en moyenne par jour au prix de 2,35€ pour les enfants.

Jeu surprise:

Le premier petit enfant de Saint-Martial qui porte un dessin du père-Noël à Jeanne, notre secrétaire de mairie, gagne un joli livre!

Commémoration du 11 novembre

A l'occasion des 100 ans de la guerre 14.18, les cloches de toutes les communes de France ont sonné pendant 11 minutes. Notre commémoration s'est déroulée par un discours, l'appel aux morts, le dépôt de gerbe et la minute de silence. De nombreux administrés de Saint-Martial et de Nontron étaient présents.

A propos du cimetière

Dans le bulletin de juin, nous vous avons informé de l'opération de "numérisation" du cimetière, en cours. Les numéros d'emplacement ont été posés sur les tombes et une vitrine a été installée à l'entrée du cimetière avec le plan portant le numéro de chaque emplacement et une liste alphabétique du nom des inhumés connus, en correspondance avec le numéro de leur emplacement.

Cet affichage a déjà provoqué de nombreuses remarques et corrections. Ce qui est normal, car, sur 555 emplacements, il n'y a que 413 tombes portant un nom, mais pas forcément un prénom et 125 tombes sans identification.

D'autre part, il ne faut pas confondre le numéro d'emplacement, qui est sur le plan et maintenant sur les tombes, avec le numéro de la concession attribué par la mairie au moment de la signature du contrat et qui peut aussi être apposé à la sépulture. Sur 555 emplacements, il n'a été possible de faire un lien avec seulement 393 concessions par manque d'archives à la mairie.

Il est évident que d'autres erreurs subsistent et nous seront signalées. Nous avons besoin aussi de plus d'éléments pour préciser l'identité des inhumés : Nom, nom de naissance, prénom, date de naissance et de décès. Merci de votre aide.

La liste affichée ne peut pas être modifiée en permanence, mais elle le sera régulièrement en fonction de l'importance des nouvelles informations qui nous parviendront.



PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Des repas variés, équilibrés, comprenant un potage, une entrée, un plat principal, un produit laitier, un dessert et un pain vous seront livrés à votre domicile par véhicule frigorifique.

Des aides financières : Certaines mutuelles, certaines caisses de retraite ou l'APA (concernant les frais de portage) peuvent prendre en charge une partie du prix de ce service.

La souplesse des commandes des repas : Tous vos repas de la semaine, midi et soir, peuvent vous être livrés. Il vous est aussi possible de choisir vos jours de consommation en fonction du menu ou de vos besoins.

Renseignements et inscriptions du lundi au vendredi de 8H à 16h: 05 53 56 45 87



BORNE TEXTILE

Depuis le 1er Janvier 2018, 2,81 tonnes de TEXTILES ont été collectées sur votre commune, soit 3,29 kg / habitant.

Comme vous le savez, la collecte sélective des TLC constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux

Grâce au partenariat mis en place avec l'ensemble des Relais, une réelle expertise dans la collecte, le tri et la valorisation des TLC (textile, linge de maison, chaussures) s'est développée, permettant ainsi :

- * la création de 2200 emplois nets en 30 ans, favorisant l'insertion par le travail,
- * la collecte de 90 000 tonnes de textiles en 2014, valorisés à 97%,
- * la création et la commercialisation de Métisse, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde-main issus de coton recyclé, particulièrement adapté aux ERP,
- * le lancement des Eko Baffle, une solution écologique pour la correction acoustique des salles polyvalentes, cinémas, restaurants, salles de musique ...

Agissant au coeur des territoires et dans le respect des valeurs fondatrices de l'Economie Sociale et Solidaire, le Relais met concrètement l'économie au service de l'homme.

Remerciements et coup de gueule!

Encore une fois cette année notre repas des anciens s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Nous remercions tous nos aînés pour leur présence fidèle et leurs chaleureux gestes d'amitié. Nous savons ce que nous leur devons et nous n'oublions pas que sans eux, rien ne serait pareil. Qu'ils n'écourent pas certains politiques: Non vous n'êtes pas un "fardeau", vous êtes une richesse!

Crottes de crottes

On nous signale encore que quelques chiens se soulagent sur les trottoirs. Ceux qui ont des animaux doivent les aimer, mais aussi respecter les bipèdes voisins qui s'en prennent plein les semelles.

Excusez le rédacteur, mais **"c'est chiant de répéter toujours les mêmes choses !!!"**



Brûlages des déchets verts

Nous rappelons que le brûlage des déchets végétaux issus des obligations légales de débroussaillage mais également ceux issus des travaux d'entretien de votre propriété (tonte, taille) sont autorisés jusqu'à fin février et sont soumis à déclaration (modèle disponible en mairie) et au respect de conditions particulières de sécurité.

Communiquez votre adresse à tous vos correspondants

Le facteur dépose toujours en mairie des courriers destinés à des personnes que nous ne connaissons pas ou dont l'adresse est fautive, alors que la numérotation est définie depuis deux ans. Les gérants de SCI sont aussi priés de modifier l'adresse de leur société. Nous ne sommes ni des détectives, ni des facteurs.



Réforme des listes électorales
Suite à la récente réforme des listes électorales, il est possible que l'INSEE n'ait pas pris en compte toutes les modifications apportées au fichier des électeurs par la secrétaire de mairie (en particulier, les nouvelles adresses)
Ne soyez donc pas surpris si, lors des prochaines élections, le matériel électoral comporte encore votre ancienne adresse.

Enquêtes publiques

Au cours de l'été 2018, trois enquêtes publiques ont été réalisées sur la commune. Deux étaient commandées par la CCPN et faites en même temps, car elles concernaient des modifications du PLU de St Martial de Valette et une troisième, propre à la commune, concernait la modification de chemins ruraux aux abords de la carrière.

Nous donnons ici un résumé des différents rapports, sans trop de détails, en rappelant que les dossiers complets sont consultables en mairie ou sur le site internet de la mairie.

1) Modification numéro 3 du PLU

Cette modification a pour objectif : de mettre les règlements écrits et graphiques actuels en conformité avec les dernières lois concernant l'urbanisme : ALUR, LAAF et Macron.

-Suppression de la surface minimale des terrains constructibles et du coefficient d'occupation des sols ; autorisation, sous conditions, de construire des annexes et d'étendre des constructions et identification de bâtiments (granges) susceptibles de changer de destination, en zones A et N ; modification ou suppression d'emplacements "réservés" au PLU actuel.

-Modification du zonage au lieu-dit Lavaud pour intégrer le projet d'extension de la fromagerie "Le Chèvrefeuille"

-Harmonisation des règlements concernant la distance d'implantation par rapport aux limites séparatives et l'aspect extérieur des constructions et aménagements des abords (ex : couleur des tuiles).

La commission d'enquête a émis un avis favorable.



2) Modification numéro 4 du PLU

Elle concerne la zone d'activités économiques de la route de Périgueux. L'objectif est l'extension de la zone UY pour assurer le développement des entreprises présentes et favoriser l'installation de nouvelles activités en maintenant la sécurité des accès.

La DDT et le conseil départemental ont donné un avis défavorable, en raison d'un accroissement du risque routier par la création d'un accès direct à la RD675 et la chambre d'agriculture demande une extension de la zone A. De plus l'existence d'un chemin rural et son devenir n'ont pas été évoqués.

La commission d'enquête enregistre que la réponse de la CCPN est soumise à l'avis d'un comité de pilotage post-enquête.

3) Projet de réaménagement de chemins ruraux au niveau de la carrière

Aliénation d'un chemin rural inutilisé au profit du propriétaire des parcelles traversées par ce chemin et son remplacement par acquisition au même propriétaire d'une bande de terre en pourtour d'une autre de ses parcelles pour y créer un chemin nouveau et ainsi maintenir la continuité de l'itinéraire de randonnée dit "Boucle de Chabans". Ceci dans la perspective de l'extension de la carrière.

Compte tenu de : la régularité de l'enquête ; de l'information sur place des propriétaires riverains ; de l'acquisition et la vente à l'amiable des parcelles concernées ; de l'engagement de la société des carrières de Thiviers à supporter les frais de réalisation et de l'avis favorable du bureau du développement de l'itinérance douce touristique du conseil départemental,

Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à ce projet.

Rien ne sera fait tant que le dossier de la société des carrières de Thiviers ne sera pas déposé et agréé par la commission préfectorale.

Le Centre Hospitalier de Nontron vient de mettre en place des Consultations externes de spécialistes, ce qui évite de nombreux déplacements:

Dermatologie - DR MARTY Aurélie: Tous les 15 jours

Urologie - Dr MARTIN Olivier: 1 fois par mois

Cardiologie - Dr JARNIER et GARNIER: 1 fois par mois

Pédiatrie - Dr PRADEAU Laurent: Tous les 15 jours

Prise de Rendez-vous toutes consultations : 05 53 60 61 46 ou 05 53 60 88 00

Communauté du Périgord nontronnais

Service de l'assainissement non collectif (SPANC)

Ce service a été chargé de réaliser sur notre commune un contrôle de bon fonctionnement et d'entretien des installations individuelles d'assainissement non collectif. Ces contrôles permettent de renseigner l'usager sur une éventuelle non-conformité de son installation et des mesures à prendre afin de protéger l'environnement et en particulier la ressource en eau.

Bilan

Nombre total d'installations: 280

Nombres d'installations contrôlées: 198 classées en fonction de risque sanitaire ou environnemental.

Parmi ces installations, 68% présentent un risque modéré nécessitant des travaux d'amélioration ou d'entretien plus ou moins importants, 13% un risque grave, 15% une absence de risque et 5% une absence d'installation.

Globalement, il apparaît que les installations ne présentent pas de dysfonctionnement majeur ou de risque important pour l'environnement ou la sécurité des personnes.

Cependant, les installations classées en risque grave présentent généralement un rejet d'eaux usées non autorisé pour lesquelles des travaux de réhabilitations sont à envisager.

Un compte rendu du contrôle a été remis à chaque usager avec les préconisations d'amélioration. Il faut rappeler que chacun est responsable de l'entretien de ses installations, que les vidanges doivent être faites par une entreprise spécialisée qui délivre un certificat.

Il est rappelé qu'en cas de vente de l'habitation, le diagnostic qui vous a été remis vous sera demandé ; celui-ci est valable 3 ans.

Service de l'eau potable

Depuis début juillet le SIDE a piloté la rénovation de trois portions du réseau de distribution de l'eau sur le territoire de la commune. Il s'agit dans chaque cas de poser une conduite neuve en remplacement de l'ancienne trop sujette à des fuites, de refaire les branchements des maisons desservies et s'il le faut changer le compteur.

Le premier chantier a concerné la conduite partant du bas de l'école et ensuite desservant tout le village de Chabans.

Pour le deuxième, il s'agissait de la conduite partant de l'entrée du bourg pour aller desservir le moulin Grohier.

Enfin pour le troisième, la conduite part de Sabouret, suit la route du Sorbier pour rejoindre la route de Mareuil au niveau de la Croix du Sorbier.

L'investissement global s'élève à 253 000 €

Aucune canalisation n'avait été refaite depuis celle du bourg en 2014.

LE TELEPHONE FIXE

Les lignes actuelles de téléphone vivent leurs dernières années avec l'arrêt du RTC.

Le RTC repose sur une technologie et des équipements déployés autour des années 70/80 par l'opérateur historique. Cette rupture est due au fait que les commutateurs téléphoniques qui supportent ces services sont vieillissants et deviennent impossibles à maintenir dans la durée, compte tenu de l'obsolescence de cette technologie.

Calendrier de l'arrêt du RTC

- 2018 Fin de commercialisation des lignes analogiques Les lignes existantes continuent à fonctionner
- 2019 Fin de commercialisation des lignes Numéris (RNIS) Les lignes existantes continuent à fonctionner
- 2021 1ère vague de fermeture technique des services
- 2023 Fermetures de lignes RTC par plaque géographique

Si vous êtes équipés d'une Box rien ne changera pour vous et pour ceux qui ont juste une prise classique : votre opérateur vous mettra à disposition un boîtier qui convertira votre ligne analogique en numérique. Donc pas d'inquiétude à avoir ...

L'AVENIR DE NOS DECHETS

La Redevance Incitative, Quésaco ?

Aujourd'hui en Dordogne, les services publics de gestion des déchets sont majoritairement financés par la T.E.O.M (Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères). Cet impôt local est perçu en même temps que la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur locative de l'habitation. La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 impose, à l'horizon 2025, de réduire de 50 % la part des déchets ménagers à l'enfouissement (sacs noirs). Pour y parvenir, les élus périgourdins ont décidé de remplacer la TEOM par la redevance incitative.

Elle va permettre à chacun d'entre nous de mieux maîtriser sa facture de déchets et ne portera que sur les « sacs noirs ». Le SMD3 (syndicat départemental des déchets) assurera la mise en place de ce nouveau service en remplacement de la taxe actuelle, qui sera supprimée. Le nombre de personnes dans votre foyer mais aussi la production d'ordures ménagères de celui-ci seront pris en compte dans le calcul de cette redevance.

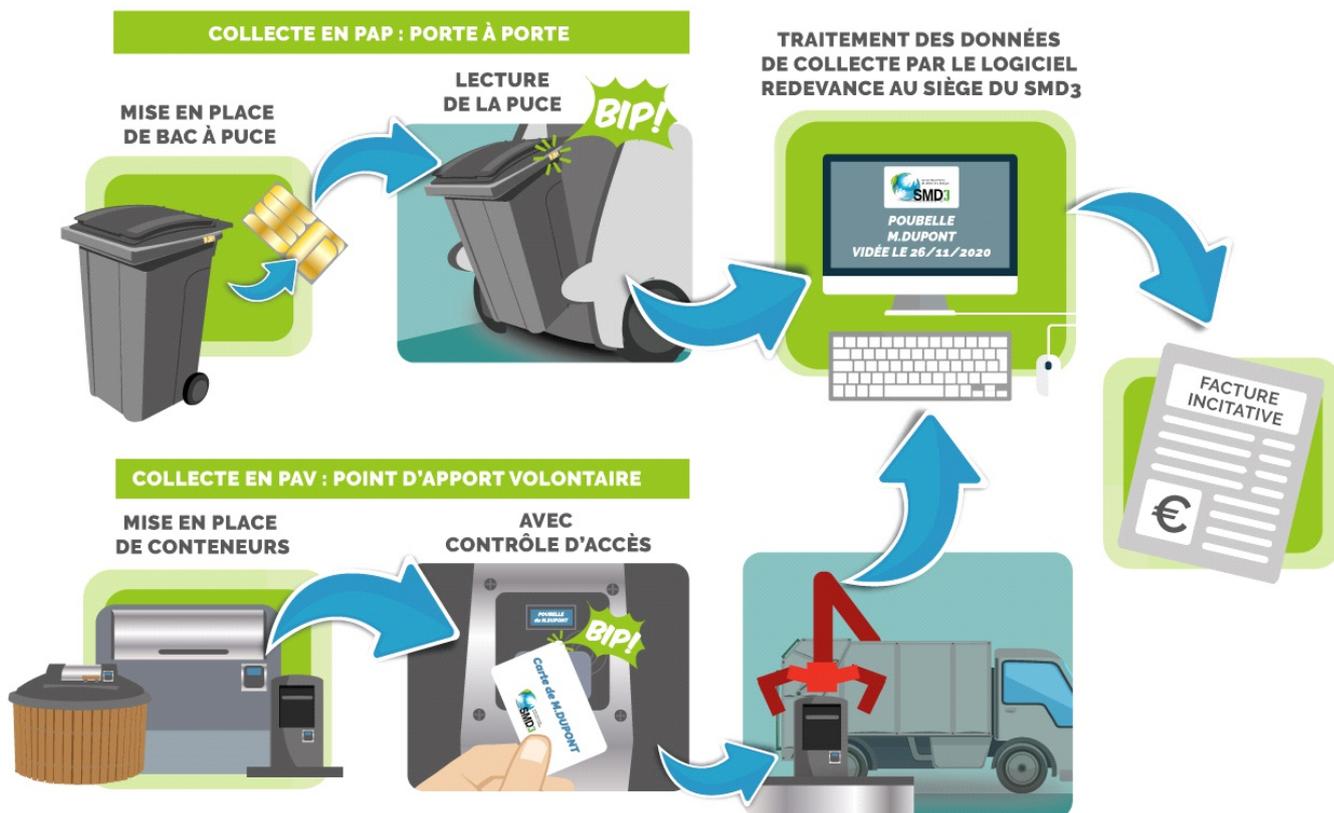
Elle tiendra compte de la réelle production de déchets de chaque ménage en application du principe d'encouragement aux bons gestes de tri et se décomposera ainsi :

- Un abonnement annuel au service (au même titre que l'eau, l'électricité ou le téléphone),
- Un forfait de base qui comprendra un nombre de levées ou de dépôts de sacs minimum,
- Une facturation complémentaire pour les éventuels dépassements du forfait.

Ce nouveau dispositif, plus juste car personnalisé et proportionné, sera adapté suivant les territoires et les modes de collectes. En effet, les modalités techniques seront modernisées avec par exemple des bacs pucés pour ceux qui sont collectés en porte à porte, ou des conteneurs aériens ou semi-enterrés nécessitant des badges d'accès pour ceux qui sont collectés en points d'apport volontaire. Ces badges seront strictement personnels et serviront également à accéder aux déchèteries.

Toutes les informations techniques relatives à l'utilisation du service vous seront communiquées par le Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) au fur et à mesure de l'avancement du projet.

La mise en œuvre sera progressive dans le département à partir de 2020 (année de facturation à blanc pour les premiers territoires concernés) et jusqu'en 2023.



Nous avons déposé plusieurs fois des ouvrages neufs dans notre boîte à livres installée devant la mairie mais ils ne reviennent pas... pensez à les rendre pour que d'autres en profitent...Merci :)

Des Associations interviennent au Centre Hospitalier de Nontron :

- **Unafam Dordogne** : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
Permanence physique : le dernier vendredi de chaque mois au Centre Hospitalier de Nontron avec la possibilité de prendre rendez-vous. Tél. Madame Martine DOS SANTOS Présidente UNAFAM : 06 12 92 59 09

- **Le Planning Familial**: Permanence physique : le premier mardi de chaque mois au Centre Hospitalier de Nontron avec la possibilité de prendre rendez-vous. Tél. Madame Dorothee SALMON Animatrice du Planning Familial : 05 53 53 11 96

Tél. Madame Hérine LOUSSOUARN, Animatrice du Planning Familial : 05 53 53 11 96

- **La Ligue contre le cancer** : Madame Aurélie FARRAND, Socio-esthéticienne, intervient le lundi, sur rendez-vous, au Centre Hospitalier de Nontron.

1 fois / mois, une Psychologue intervient également. La prise en charge est gratuite et se fait par un premier contact à la Ligue Contre le Cancer. Tél : 05 53 09 54 45

- **Association Point-Virgule**: Recensement des différentes actions menées par les opérateurs sur le territoire
Soutenir les personnes âgées à domicile dans le cadre du dispositif MAIA

Tél. Madame Cathy GUYOT, Directrice : 05 53 08 05 27

- ANPPA 24 - Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie

Tél. Madame Laurence NOUAILLES, Directrice ANPAA 24 : 05 53 07 66 82

AMICALE LAIQUE

L'année scolaire a repris et les activités de **l'Amicale Laïque** également.

Après l'accueil des nouveaux bénévoles et l'élection du bureau, tous se sont mis au travail afin de proposer des actions pour récolter des fonds dans le but de financer essentiellement des sorties scolaires mais aussi de leur offrir un spectacle pour Noël et plus encore.

Cette année, les projets définis sont les suivants : un loto (1er décembre), une vente de bandes dessinées, d'objets avec les dessins des enfants de l'école.

Si vous souhaitez faire partager vos idées de projet qui pourraient permettre de récolter de l'argent, n'hésitez pas à contacter les membres de l'Amicale par l'intermédiaire de l'école.

Merci à tous ceux qui participent à nos actions.

Amicalement

LA GAZETTE

La Gazette de Picataù a repris ses activités depuis début septembre.

Nous y sommes nombreux et heureux de nous retrouver chaque mardi après-midi (jeux de société, jeux de cartes, activités manuelles, petits goûters...).

Nous pouvons accueillir encore quelques personnes. Le coût pour l'année est de 8 euros. Ceci pour payer l'assurance puisque la salle nous est aimablement prêtée par la municipalité et nous l'en remercions.

Ce lieu convivial a été imaginé suite à une demande et un constat forts d'un lieu de rencontre en toute simplicité -
Sorte "d'auberge espagnole" : on y trouve ce qu'on y apporte.

Les dates en Périgord vert sont sur <http://perigord-vert.info>.. Publiez vous aussi les vôtres

Pour contacter le bulletin municipal:
bulletin@saint-martial-de-valette.fr

Prochain numéro du bulletin municipal: Juin 2019



La citation du jour: « *Le travail ne peut être une loi sans être un droit.* » **Victor Hugo**

Directeur de publication: Mr Alain LAGORCE - Rédacteurs: Mrs F GEREAUD - H.CÔTE - JI FREDON - G BAYLET - Pascal J - illus: Jopa